



Communiqué de presse

27 novembre 2018

Adaptation des taxes au prix du pétrole Une annonce intéressante mais encore floue !

Depuis quatre mois la CLCV alerte le gouvernement sur les risques d'une forte hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs. Les inquiétudes et les difficultés mises en lumière ces derniers jours ont démontré la pertinence de nos analyses et de nos demandes.

C'est dans ce contexte que le président de la République s'est exprimé, afin de donner le cap de la Transition écologique pour les cinq prochaines années.

Une annonce intéressante : adapter les taxes au prix du pétrole

Face à la hausse brutale du prix des énergies (carburants, fioul et gaz principalement), notre association proposait un moratoire sur l'augmentation de la TICPE au 1^{er} janvier 2019. Ce gel des taxes était, selon nous, une réponse rapide et concrète pour le pouvoir d'achat des consommateurs. Nous avons également proposé aux autorités publiques, à tout le moins, une hausse plus raisonnable de la fiscalité écologique ou encore la mise en place d'un mécanisme proche de celui de l'ancienne TIPP flottante. C'est cette dernière option que semble choisir aujourd'hui le président de la République. Mais aucune garantie n'est donnée dans ce sens, à l'exception d'un simple « *rendez-vous tous les trimestres pour atténuer l'effet d'une envolée des cours mondiaux* ».

Une crainte : un discours qui resterait lettre morte

La CLCV s'interroge sur les conditions d'application d'une telle annonce. Alors que les difficultés en matière de pouvoir d'achat des ménages nécessitent des réponses rapides et pragmatiques, aucun calendrier ne semble fixé pour mettre en place l'adaptation des taxes au prix du pétrole. De plus, cette mesure, que l'on peut aisément traduire comme une « TICPE flottante », est pourtant systématiquement rejetée par le gouvernement dans le cadre de la discussion au Parlement du projet de loi de finances pour 2019.

Nous rappelons également que le flou persiste sur les aides pour compenser la hausse de la fiscalité environnementale. Un plan de rénovation énergétique ambitieux n'est toujours pas à l'ordre du jour, notamment en élargissant et en simplifiant le CITE.

Des débats régionaux importants mais pour quels objectifs ?

La CLCV participera aux débats dans les territoires que propose de mettre en place le président. Mais notre association y participera dans un objectif précis : apporter des solutions rapides à la mesure des attentes des ménages. Elle rappellera également que la participation des citoyens à la Transition écologique ne peut pas se faire uniquement par un réflexe de fiscalité devenue punitive. C'est à cette unique condition que pourra se mettre en place une Transition écologique populaire. Nous en sommes encore loin.